



Autour de Marianne

Numéro Spécial

Microtoponymie

Horaires Mairie

Les Mardis de 09 h - 12 h 30
et de 13 h 30 - 18 h
Les Jeudis de 09 h - 12 h 30

Coordonnées

580 rue Principale
39300 Châtelneuf
Tél : 03 84 51 61 97

Mail : mairie@chatelneuf-jura.fr

Web : <https://www.chatelneuf-jura.fr>

Comment remercier Thierry POINOT pour son travail de recherches nous invitant aux retrouvailles avec nos racines ancestrales ? Thierry, par sa curiosité, sa passion en ce domaine, nous amène à découvrir notre **Toponymie locale**.

Toponymie dites- vous ? Cette expression singulière désigne l'étude des noms de nos lieux dits et sites divers.

Tous, avec plus ou moins d'agilité, savons-nous repérer, nous orienter, indiquer, nommer, un lieu, une parcelle, un chemin, un hameau. Mais nous interrogeons nous sur la nature et les origines de ces dénominations ?

Ces questions nous paraissent actuellement bien désuètes et pourtant.

Au gré des lectures explicatives renseignées par Thierry, nous touchons la richesse d'un document délivré par notre historien, interrogeant le passé des terres sur lesquelles il s'est installé.

Alors réservons lui cette attention toute particulière que nous procure une première découverte, et sachons retirer de ce creuset d'histoire captivant, un éclairage, j'en suis certain, de notre chemin au quotidien.

Encore Merci.

Le Maire : Bruno RAGOT

Un ajout à l'histoire du village :

le recours à la microtoponymie sur la commune de Châtelneuf.

Introduction

Bataillard, Aux Herses, les Boulachons, la Fougemaille, la Fullie, Bramard voilà autant de noms qui marquent notre territoire et qui font que l'on se trouve à Châtelneuf et nulle part ailleurs. Nous avons peu l'occasion de les voir écrits car ils ne sont pas tous sur les cartes IGN. Quelques panneaux pour les randonneurs en indiquent, mais pas tous, et ils ne figurent pas dans l'adressage pour peu qu'ils ne désignent pas une voie quelconque. Certains comme *Sur Tremou, La Recagne, les Prés de la guerre, La Voignière* passent complètement inaperçus. Le cadastre en a la trace, les forestiers, les agriculteurs, les chasseurs les utilisent parfois pour désigner les parcelles mais leur usage se perd. Pourtant ces noms nous parlent. C'est la microtoponymie qui en fait l'étude. « L'originalité dont fait preuve chaque terroir paroissial est propre à susciter la curiosité »¹ dit fort justement Marie Christine Lorcin dans son ouvrage sur la microtoponymie. En effet, la diversité du vocabulaire utilisé, sa rareté, son sens mystérieux interpelle. J'en ai recensé pas loin de 150 sur Châtelneuf ! À l'échelle du territoire national c'est par millions qu'il faut les imaginer.

Leur donner un sens est tentant mais cela se heurte à bien des difficultés : déformation de la

langue parlée quand elle est mise à l'écrit, caractère faussement intuitif de certains mots, rareté voire unicité de l'occurrence, perte du patois, tout cela amène à beaucoup de précautions quant à l'interprétation. Lors de leur transcription en langue nationale, les noms de lieux formés dans les patois, prononcés avec des accents, ont subi des mutations graphiques. Ces changements visaient à rapprocher du vocabulaire français des toponymes qui n'étaient compréhensibles que localement. Si l'on veut connaître le sens véritable du toponyme on doit se rapprocher aussi de sa signification en patois local². On pourra se servir aussi, lorsque c'est possible, d'études analogues menées sur des territoires proches.

On ne peut non plus ignorer la topographie. C'est souvent la confrontation avec la réalité du terrain qui devient éclairante. Il faut donc se déplacer, arpenter le territoire pour évaluer si l'hypothèse d'une fontaine, d'un creux, d'un pont est plausible. Lorsque c'est possible rechercher aussi des cartes anciennes, des actes notariés, des documents de première main ou à défaut des récits. Mais il faut bien reconnaître qu'ils sont rares. C'est aussi la discussion avec un ancien du village qui au détour d'une prononciation rappelle un patois transformé en accent qui éclaire un sens perdu. Bref, la microtoponymie est une trace cryptée du passé aux clés multiples et parfois perdues.

Il y a aussi *Sous le mont des ifs* en limite du Frasnois. On prononçait « i » en patois¹¹.

C'est aussi le saule qu'on retrouve dans l'origine des fameuses *Sanges*, ces terrains naturellement dégagés qui se noient lors des pluies abondantes, ou encore dans *les Sauges* le long du *chemin des Charrières*. *Les Sauges* sont un « endroit humide où poussent les saules »¹². On le vérifie encore très bien aujourd'hui, les saules cernent ces cuvettes. Le mot est toujours utilisé à Châtelneuf mais il est méconnu des hydrogéologues et des naturalistes, il est pourtant bien écrit *Sange du Creux* par exemple en 1820 lors de l'établissement du cadastre. Saule est issu du latin *salix*, mais le germanique *salhō* qui lui est proche l'a évincé. Il est souvent présent sous une forme collective comme *les Sauges* ou *les Sanges* à Châtelneuf. Le patois le désigne ainsi : *Sâdze* avec ce â proche du o fermé que l'on connaît bien. En Saône-et-Loire le patois dit *Sauge* pour *Saule*.

Cependant on ne peut exclure une autre origine car *l'ensange* a désigné un lot de terre prélevé sur le domaine du maître que le titulaire d'une tenure devait mettre en valeur et dont le produit revenait intégralement au maître¹³. Cette parcelle devait être encinte de haies. Une étude menée en 1925 sur cette mesure l'atteste précisément à *Châtelneuf* au Moyen-âge : « Plus au sud en Bourgogne-Comté, *la Sange-aux-Prêtres* et un lieu-dit de *Châtelneuf* (Jura) ; mais *Ensange* demeure à Mandeuire (Doubs). »¹⁴

C'est cette humidité qui permet aux fougères de prospérer. Comme toponyme les fougères sont présentes à partir de leur désignation en ancien français *feugiere*, *fouchière*, *foulgière* ce qui a donné *La Fiojère*, à Lavey-Morcles dans le district d'Aigle, canton de Vaud ou *le Bois de Fiojey* dans le Bas-Chablais (Haute-Savoie); et probablement sur notre commune avec *Le Fioget*, hameau et lac du même nom.

Le terrain situé le long de la *route du Fioget*, avec sa petite enclave du *Chardon*, se nomme *Le Breuil*. C'est un toponyme extrêmement fréquent en France et bien étudié¹⁵. En ancien français, issu de *braium*, *brai*, il désigne la boue, la

fange, un terrain boueux. Cependant Breuil, principalement au Moyen-âge, peut aussi désigner un pré ou un verger clôturé par un mur. La parcelle a les pieds dans le lac par le bas, un lac autrefois plus haut de 60 centimètres.

Le chardon lui se réfère à la plante du même nom mais le nom en lui-même se rattache au même qui donne *chaux* à savoir *calmis*, une mauvaise terre souvent sur un monticule, la partie supérieure d'un plateau voire sur le rocher. Les chardons se contentent de peu.

Il ne faudrait pas oublier le bouleau dont le nom est si présent dans la toponymie en France. Même si c'est sous sa forme de *Biola* qu'il est rapporté dans le Jura¹⁶ et de *Bioula* dans le patois. *Les Boulachons* pourraient bien s'y rapporter. Lorsqu'il est suivi du suffixe *achon* il indique un lieu envahi par un végétal indésirable, ici par les bouleaux, bois de peu de valeur.



Le Bugenet, dont la rue présente un intéressant raccourci pour descendre du *Haut du village* est incertain mais lorsqu'on le retrouve, notamment en Suisse romande, il s'agit toujours d'un lieu en forêt avec le sens de « *petit bois* »¹⁷.

Le tremble pourrait bien exister dans la forme *Sur Tremou* qui serait issu de la forme latine *tremullus*. Le patois *Trimblou*, qui désigne cet arbre, suggère une finale en *ou*, assez proche de la désignation *Tremou*. Très proche, mais en contrebas, séparé de 200 mètres environ se trouve le lieu dit *Le Tremblois* encore plus proche du mot Tremble. Mais l'essence n'y est pas présente actuellement.

Plus mystérieux est *le Ravin de la Fougemaille* qui porte ce nom si magnifique qu'on le croirait sorti d'un roman ! *La Fougemaille* ne désigne pas la rivière qui coule au fond puisqu'il s'agit du *bief du faucon* et nulle trace de ce toponyme aux alentours ni même dans l'aire de parler franco provençal. C'est ce qui nous pousse à chercher dans le patois et le parler local encore une fois. Or tout le monde ne la prononce pas de la même façon, dans le village on entend la *Feuch'maille* ou la *Feugemaille*. Faut-il rapprocher ce nom du patois *Feu*, la forêt ? C'est bien probable. Une commune de Lorraine qui porte le nom de Foug en attribue l'origine à Fagus, le hêtre, ce qui conforterait l'hypothèse. Reste le suffixe *maille* qui est le plus souvent dépréciatif voire péjoratif, comme le français « marmaille, chamaille » issu de *mala* « mauvais, redoutable ». Serait-ce alors *La mauvaise forêt* ? Vu le lieu, un ravin très pentu, profond, il aurait pu servir en sortie de village à se débarrasser des carcasses. Il a bien servi de décharge jusque dans les années 1990 !

La forêt c'est l'existant, ce qui domine l'espace, ce qui lui imprime son caractère, ce que trouvent les premiers occupants lorsqu'ils arrivent. Mais ils n'ont pas comme mission de la conserver intacte car si elle fournit une ressource c'est bien sur elle qu'il faudra gagner des terres à cultiver.

III) L'agriculture.

Le bourg de Châtelneuf se bâtit autour du château à la fin du XVIIIème siècle. Les premiers installés doivent, pour survivre, défricher. C'est un travail colossal. L'outillage est rudimentaire et le

terrain souvent ingrat. « On sait qu'en France, la presque totalité de nos terres de culture et de nos prairies provient de défrichements de forêts (...) Il n'est donc pas étonnant que cette opération, étalée sur plus de 40 siècles, ait laissé des traces nombreuses et diverses dans la toponymie. On désignait un champ ou un pré, aussitôt qu'il avait été découvert de son manteau forestier par le mot local désignant le déboisement qui lui donnait naissance. »¹⁸ Or le toponyme le plus répandu représentant cet acte primitif du défrichage est celui d'*Essard* ou *Essart* qui dérive de *sarire* « sarcler » donnant *exsartus* « défrichage ». Essarter (ou essarder) fut probablement le mot le plus employé en forêt feuillue pendant plusieurs siècles. Il y a de nombreux *Essarts* dans toute la moitié nord de la France. Ainsi, en ne prenant que les lieux habités, il y en a 6 dans le Jura (*Essart* ou *Essard*), 17 dans le Doubs.¹⁹ On trouve au pied de l'ancien château de Châtelneuf un *Lessard* qui pourrait bien être la première parcelle défrichée de Châtelneuf. Suivant la même logique autour de *la Grange de Bataillard* on trouve sur le cadastre de 1820 des *Essarts* ce qui montrerait que les défrichements pour Balerne ont débuté autour du bourg et dans le même temps autour de la *Grange Bataillard*, les ont-ils précédés ?

Sortant du village en direction de *Mont-sur-Monnet* se trouve la parcelle nommée *Aux Herses* qu'on assimilerait directement à l'outil qu'on traîne sur une terre labourée pour briser les mottes. Mais à quelques mètres, séparé par la *Combe à Pécat*, se trouve le vaste *Canton des Erses sans H*. C'était déjà orthographié de la sorte en 1820 lors de l'établissement du cadastre. Or les *Herses* et les *Erses* n'ont rien à voir en toponymie. *Les Erses* sont à rapprocher d'*Arse*. Le mot provient du latin *ardere* qui veut dire brûler, qu'on retrouve à *Ardon* non loin de Champagnole. *Les Arsures*, *Arsure-Arsurette* sur le plateau de la Baroche sont formés sur ce modèle. *Aux Herses* a-t-il pris un *H* au cours de l'histoire ? C'est l'occasion aussi de rappeler qu'un *canton* désigne à l'origine un grand

terrain délimité par des bornes. C'est issu de l'ancien provençal *canton*, « coin, bord ».

Doit-on attribuer aux défrichements le lieu-dit, non cartographié et non cadastré, du *Champ du Feu*, dont nous parle Prégorier dans son *Glossaire des noms de lieux en France* ? Il l'attribue à « des cérémonies druidiques ». Mais rien ne l'atteste évidemment. Cela remonterait à une époque reculée, bien avant notre ère. Pour conserver l'appellation, désignée initialement sous un autre nom, gaulois, la transformer en un vocable aussi compréhensible par tous que *Champ du feu*, alors qu'une continuité de l'occupation humaine n'a pas eu lieu, il eût fallu qu'un élément topographique, une ruine, une permanence du culte existât. Ce n'est pas non plus le cas. Il faut sans doute chercher vers l'évidence toponymique, ce *feu* qui en patois désigne la forêt. C'est un champ gagné sur la forêt lors des défrichements. Il n'est d'ailleurs pas très éloigné du centre. Depuis, la forêt a repris le dessus.

Lors de ces grands défrichements il n'était pas rare de tomber sur des zones découvertes naturellement, sortes de clairières naturelles. Il s'agit la plupart du temps de sols peu profonds. Attaqués par l'homme sans gros effort, ces lieux se rencontrent sur les plateaux calcaires rocheux, ou sols siliceux pauvres. Ils sont passés dans la toponymie sous le nom de *chaux* (14 lieux habités rien que dans le Jura). On le retrouve dans le toponyme de *La route du Pont de la Chaux* du nom du village voisin.

Ayant défriché les premières terres, les pionniers paysans installés ont nommé les espaces mis en culture ou en pâturage. On ne trouve pas moins de vingt-cinq parcelles ou lieux dits incluant le mot *Champ* ou *Champs*, huit avec le mot *Pré* ou *Prés* et une *Pâturage* (*sous la Marche*) ! À cela on peut rajouter *La Grande Pièce* qui, à l'extrémité orientale de *La Fullie* rappelle qu'en ancien français *pièce*, issu du latin médiéval *peciola* signifie parcelle de terre. L'activité agricole est un mar-

queur essentiel de la toponymie de notre territoire. Elle y figure parfois de manière un peu cachée. Comme dans le mot patois de *Contours* dans *Champs du contours* qui désignait un bout de champ à labourer ou la partie du champ voisin sur lequel on avance la charrue²⁰. *La Voignière* dérive du patois *voigner*, « terre labourée et ensemencée, généralement de céréales »²¹. Chez *Labourier* même s'il passe par un nom de famille laisse apparaître le sillon du laboureur qui y a laissé sa trace.

Quant au *Parreux* (*Le*) il pourrait bien être issu du latin médiéval *parricus*, « lieu clos » généralement de pierres, « lieu de pâturages » qui a donné le vieux français *Parc* « étendue de terre »²². Comme *Les Clos* en plein centre du village limités par des routes de tous côtés. Cependant *Le Parreux* pourrait bien avoir un tout autre sens, en effet en ancien français le mot *Parreux* existe, il désigne une personne qui a contracté un *pariage*, c'est-à-dire une association entre un ecclésiastique et une personne puissante, comme un seigneur, qui en échange de sa protection s'assure une part des revenus de cette association. Or cette parcelle est contiguë à celle de *La Soiture au prêtre* où *soiture* est la mesure de ce qu'un homme peut faucher en une journée. Il semble donc que cet espace conserve dans sa toponymie la trace de contrats agricoles passés avec l'Église, moines de Balerne ou prêtre de la cure.

Lorsque le pâturage ou le pré de fauche présente une particularité liée au relief, il n'est pas rare que le mot pré soit précédé ou suivi d'un adjectif ou bien d'une finale qui puisse nous éclairer. Cela pourrait bien être le cas avec *Aux Presseriers* tout au bout du village en allant vers *Pillemoine*, là où le plateau se rétrécit, où la crête voisine rejoint presque le bord du plateau. De nombreux toponymes de l'aire franco-provençale comme *le Bois de la Serre* à *Seillonnaz* dans l'Ain reprennent ce sens de « Vallée resserrée, fermée, éventuellement fortifiée, passage resserré, lieu fermé », du latin *serrare*, « fermer »²³. *Aux Préserriers* correspond bien à cela, il pourrait encore s'appeler *Aux prés serrés*.

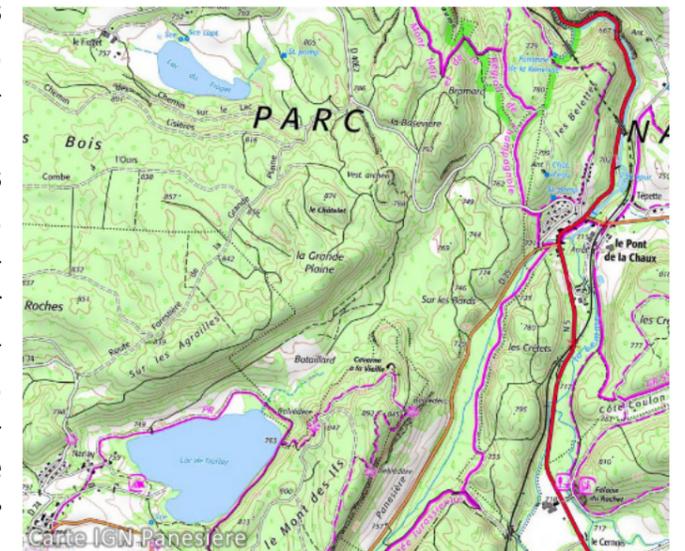
On trouvera sur le même mode *Les Grands Prés*, *Les Petits Champs* et *le Pré des Pierres* qui eux sont restés plus explicites, seul *le Champ du Puit* peut avoir perdu son s. Mais en ancien français *Puit* possède aussi le sens de méchant, mauvais, cependant il n'est jamais attesté avec ce sens en toponymie. L'emplacement au bas d'une pente, au pied des murailles de l'ancien château conforterait le sens de puits.

On pourra hésiter pour les champs dénommés *Champs de la Fin* situés à *La Marche*, le mot *Fin* pouvant désigner *la limite* en toponymie²⁴ ou bien *le finage* c'est à dire « le territoire sur lequel un groupe rural, une communauté de paysans, s'est installé, pour le défricher et le cultiver, et sur lequel il exerce des droits agraires »²⁵. Cependant la présence d'une parcelle à une centaine de mètres de là mais sur la commune de *Loulle* nommée *Les Fins* tendrait à pencher pour la limite.

On retrouve ce souci de marquer la limite dans le nom du très long *Chemin des Lisières*, c'est ici la limite du plateau supérieur, au-delà commence la pente raide qui descend sur *Le lac du Fioget*.

En restant dans le thème, un nom semble particulièrement intéressant, celui de *Panesière* désignant un lieu-dit le long de la route du Frasnois. Il y avait là autrefois une ferme existant sous le nom de *Grange Panesière*, elle figure sur la carte de Cassini du XVIII^e siècle mais avec l'orthographe *Panessiere*. Les *Panessiere* ou toponymes s'en rapprochant ne sont pas rares et l'on connaît celui de *Panessières* proche de Lons-le-saunier, *Panessière* dans le district de Vevey en Suisse ou bien *Panissières* ancien lieu-dit du pays de Gex. Les toponymistes tranchent en faveur du patois *panet*, *panis* ou *panic*, petit millet, millet à grappes, le millet commun²⁶, une graminée peu exigeante, non panifiable toutefois mais facilement consommable. *Sière* pourrait bien être la même finale que dans *Présseriers*, la vallée se resserrant fortement sur *Panesière*. Châtelneuf au XIII^e siècle était là en limite avec la seigneurie voisine de *Bonlieu* et au moment de sa fondation en 1285 Jean 1^{er} de Chalon sire d'Arly préparait une association avec

les Chartreux déjà installés à Bonlieu dont il devint le protecteur en 1304. *Le Champ de la Panne* situé entre le *hameau du Fioget* et le lac du même nom rappelle également ce millet cultivé sur le territoire.



Céréale cultivée à Châtelneuf, le millet produit des grains. Le grain et ses dérivés ont une occurrence nombreuse en toponymie. C'est le grain qui donne le mot *Grange*, de l'ancien français *graigne*, *granche*, *grange*, *grangeage*, *grangne*, latin médiéval *grangia*, pour le grain et le fourrage. Mais de la graine on passe vite au lieu où on la cultive, le mot prend alors le sens de « clairière que l'on agrandissait peu à peu, en fonction des besoins, des nouvelles bouches à nourrir (...) [puis où on la stocke] maison de campagne, ferme comprenant un bâtiment destiné à la conservation du grain. Ferme souvent fortifiée et dirigée par des religieux (principalement cisterciens). Les moines, ne devant pas parcourir plus d'une certaine distance pour se rendre à leurs propriétés, construisaient une grange qui servait de relais. Ils y conservaient les récoltes des terres en dépendant ou les dîmes en nature dues par les exploitants agricoles soumis à ce droit. »²⁷ On y trouvait une cour fermée avec deux bâtiments parallèles : bâtiment d'habitation face au bâtiment agricole pour le stockage du blé et l'abri des bêtes. Quatorze sites étaient bâtis sur ce modèle dans le Jura. Le plus ancien connu est celui de la *Grange Bataillard* dont la première mention remonte à 1457²⁸. Les

moines de *Balerne* dont les revenus venaient aussi de Châtelneuf sont des Cisterciens et devaient disposer de relais proches des lieux de culture.

Probable aussi avec le sens de grange la parcelle du bas du village nommée *La Regat*, bien protégée, au pied de l'ancien château. Le toponyme existe sous le nom *Les Regats*, dans la commune de Vallorcine en Haute-Savoie, tirant le sens du patois *réga*, « grange à moisson »²⁹.

Moins sophistiqué le cabanon abritait plutôt les outils et tout le bric à brac nécessaire au quotidien du paysan. Le *Champ du Cabaud* au-dessus du Lac y doit son origine toponymique, mot venu de cabolle, d'origine franc-comtoise, le caboulot, le cabaud signifient « cabanon ». Reste *La Recagne*. On peut noter qu'en Suisse romande le terme *cagnard* désigne un petit local pour le rangement, aurait-il donné *La Recagne* ?³⁰ C'est une parcelle assez éloignée du centre, en direction de Pillemoine, qui méritait son cabanon.

Cependant si l'aliment quotidien est à base de millet, il est agrémenté de façon saisonnière par des légumes que l'on cultive au plus près des habitations. Il s'agit d'une alimentation populaire car là aussi la valeur symbolique est très forte, les élites préfèrent les fruits, qui poussent près du ciel, aux légumes qui poussent près du sol ! La trace toponymique des jardins est double, elle est à rechercher dans l'ancien français *Courtil* et *Jardil*. Sur le cadastre napoléonien il y a des courtils et des jardins. A commencer par les très petits *Curtils ronds* situés devant l'église et le grand *curtil Perchard*, sous le château, au le lieu-dit aujourd'hui *Le bas du village*. Ils sont exposés tous les deux au levant et dans le centre ou très proche de celui-ci. On trouve ensuite *Le Jardin Notre Dame* derrière l'église, aujourd'hui *Les creux*, et *La Côte Joudin* toute boisée d'épicéas mais qui ne l'était pas il y a peu de temps encore. Elle s'appelait alors *Côte Jourdin*, avec un R, sur le cadastre de 1820, rappelant l'ancien français *jardil*. Le terrain, très bien ex-

posé à l'Est, doté d'une bonne terre qui a roulé du plateau au-dessus, à proximité du centre, était idéal pour jardiner. Il n'y a aucune trace toponymique par contre de ce qu'on y cultivait. Il est probable qu'on y trouvait : des plantes aromatiques et médicinales (simples), des légumes, des fleurs pour le fleurissement des autels et un verger comme dans les jardins seigneuriaux ou les jardins des monastères, clos ou entourés de haies bocagères.



Le paysan entretient avec son milieu une intime cohabitation quotidienne. À la fin du XIIIème siècle et durant quelques centaines d'années encore son habitation est austère, elle lui sert d'abri pour coucher plus que de lieu de vie. Il passe la plus grande partie de son temps dehors, au contact des éléments et aussi de la faune qui exerce une prédation sur ce qu'il s'échine à faire fructifier.

IV) Les animaux.

Les noms de lieux évoquant la présence d'animaux sauvages ou domestiques sont innombrables en France et Châtelneuf ne fait pas exception. L'importance de cette faune toponymique montre à quel point les animaux ont joué un rôle central dans la vie quotidienne des populations qui nous ont précédées³¹. Une promenade sur le terroir de la commune nous conduit au contact d'un bestiaire qui, s'il ne traduit pas toujours une réalité

quotidienne, témoigne pour le moins d'un imaginaire fortement inspiré de son temps.

On ne sera pas étonné de trouver une *Combe à l'ours*. Atteste-t-elle pour autant d'une présence ancienne d'ours en ce lieu ? C'est plus que probable d'autant qu'un document du XIVème siècle signale que « ceux qui tuaient des bêtes sauvages devaient apporter dans les vingt-quatre heures, d'une biche, l'épaule droite, d'un sanglier, la hure, et d'un ours, la patte droite, dont l'abbé de Balerne recevait la moitié et le sire d'Arlay et son prévôt l'autre moitié. »³² Même si au XIIIème siècle au moment où le village s'installe « l'ours n'est plus le fauve indomptable vénéré par les chasseurs et les guerriers »³³. C'est le résultat de la lutte menée par l'Église pour éradiquer les croyances populaires notamment celles liées à l'ours, fêtes, cérémonies cultes et traces toponymiques sont ainsi effacées au profit de nom de saints ou de références bibliques. On peut noter que le chemin de *La combe à l'ours* est très éloigné du bourg, est-ce comme si l'on avait voulu tenir le nom éloigné du centre, par crainte ou par éviction des croyances populaires ? Les ours ont disparu du Jura au XIXème siècle.

À l'extrémité orientale du champ de *la Fullie* on trouve une *Côte aux aigles*. La référence est claire et au pied de la falaise elle indique une présence de rapaces. Aigles ? Pourquoi pas, la présence des aigles est vérifiable dans le Jura, il faudrait pouvoir dater l'appellation *Côte aux Aigles* pour la comparer à une présence réelle d'aigles ou non, autant dire mission impossible. Il pourrait tout aussi bien s'agir d'éperviers, de milans, d'autours car la différenciation médiévale, si l'appellation est médiévale, n'était pas si exacte. L'approche n'est pas celle d'un naturaliste, on recherche plutôt la valeur symbolique. Non qu'on ne sache pas les reconnaître mais la valeur symbolique de l'aigle était beaucoup plus forte que l'appellation milan ou autour. L'aigle passe pour intraitable, autoritaire et parfois brutal, il fait peur à tous les autres oiseaux. Aucune bête ne s'attaque à lui, est-il invincible ? En tous cas il est très présent dans les armoiries royales ou sur les écus des chevaliers. N'oublions pas qu'il s'en prend au ser-

pent qui est l'incarnation du mal dans l'esprit médiéval. On pouvait s'enorgueillir d'avoir des aigles sur son territoire. D'ailleurs la seigneurie voisine porte de nom de seigneurie de l'Aigle.

Il y a pourtant un autre rapace que l'on distingue en toponymie c'est le faucon. De nombreux lieux dans l'aire franco-provençale empruntent leur appellation au faucon, c'est le cas de la seule rivière identifiée sur la commune, *Le Bief du Faucon*. En Europe, le Moyen Âge est l'âge d'or de la chasse au vol et les seigneurs entretiennent des fauconneries. On rappelle qu'un bief désignait le lit d'une rivière.

Reste le loup qui avec l'ours et l'aigle forment une trilogie de premier choix. En descendant du centre du village, le long de *La Vie de la Joux* on trouve un vaste champ nommé *Creux au loup* qui n'étonnera personne. Le loup est redoutable et sa présence au plus près du village inspire la méfiance. Sa voix est terrifiante, il prendra sans respect l'agneau réservé pour la fête de Pâques et s'il le faut il pourra même s'attaquer aux gens. Sa présence foisonne dans les histoires et les légendes donnent toujours la part mauvaise au loup. On peut noter que la parcelle se trouve de peu hors les murs. C'est le premier endroit sans protection, aussi nommer le lieu *Creux au loup* est une mise en garde : à partir d'ici commence un milieu plus hostile.

Le dernier toponyme lié aux animaux se trouve sur la parcelle saillante de Châtelneuf qui pointe vers la nationale cinq vers *Panesiere*, il s'agit d'*Aux Chevrières*. Peu de mystère sur l'origine, c'est un toponyme extrêmement répandu dans toute l'aire de parler franco-provençal rappelant la chèvre. *Chevrière*, veut dire « [terre] à chèvres », de l'adjectif latin *caprarius*, « relatif aux chèvres ». Le suffixe *ière* indique souvent un endroit où abonde un animal, une plante, une chose, ou l'endroit où s'exerce une activité : culture, élevage³⁴. Là où les chèvres abondent c'est que la terre est peu propice à la culture et qu'on la laisse aux chèvres.

Si les animaux sauvages sont potentiellement une menace, l'adversaire le plus redoutable est le relief. On l'affronte quotidiennement et même plusieurs fois dans la journée. Entre 680m

pour le point bas et 874m pour le point haut il y a près de 200m de dénivelé dans notre commune que les paysans devaient affronter. Le relief est également un point de repère évident, un creux, un roc, une côte servent à s'orienter. Le relief tient une place si grande en toponymie qu'on appelle un tel nom un oronyme.

V) Le relief.

À Châtelneuf on est très souvent « sur » ou « sous » quelque chose. Il n'y a pas moins de neuf lieux qui commencent par « sous » : *Sous la côte aux Aigles, Sous la fontaine à la Dame, Sous la Roche, Sous la vie de la Joux, Sous le mont des ifs, Sous les Echines, Sous les Fontaines, Sous les Fourchaux...* et treize commençant par « sur » : *Sur Trémou, Sur la Côte, Sur la Dame, Sur la Fougemaille, Sur la Plaine, Sur la Roche, Sur la Tuilerie, Sur le Bugenet, Sur le Château, Sur le Lac, Sur les Bards, Sur les Côtes, Sur les Rochers*. Auxquels il faudrait ajouter *Dessus les Feuilles* et *La Plaine au Dessus*, sans oublier *Le Haut et le Bas du Village* qui ont désigné de manière évidente deux parties de Châtelneuf avant que l'adressage nouveau nous impose une *Rue principale* !

On rencontre aussi une forme de relief dans les deux parcelles nommées *La Culée* et *À la Culée*, toutes deux situées avant que la pente ne s'élève, au bout du *Lac du Fioget* pour l'une, et guère plus loin pour l'autre. *Cul* et ses dérivés désignent un endroit reculé, lieu sans issue, même sens que cul-de-sac, c'est un endroit resserré, du latin *culus*, « cul », « défilé, gorge ». ³⁵Au bout du lieu-dit *Les Chevrières*, à *Châtelneuf*, il y avait une *Borne à la Culotte* marquant le changement de seigneurie. Ce toponyme foisonne dans les alentours, *La Fontaine du Cul* dans le Hameau de la Savine, au bout du Grandvaux, ne cache rien, *Billecul* non plus. Quant au nom des habitants de Fort-du-Plasne et du Lac des Rouges Truites villages situés eux aussi en extrémité du Grandvaux il s'agit des Plats Culs et des Laculs ! Châtelneuf a donc ses culées comme le Jura ses reculées. Il ne faudrait tou-

tefois pas les confondre avec l'*écuelle* dans *Le champ de l'Écuille* dont le nom, par métaphore, évoque la forme d'une petite coupe, d'une écuelle, *Ëcouéla* en patois. C'est aussi un oronyme.

Basevier et *La Basevière* peuvent sembler plus mystérieux. Les deux sont si proches par leur orthographe et si éloignés dans le village (l'un dans le centre du village et l'autre au milieu des *Grands Bois*). Ils n'apparaissent dans aucun autre lieu sous cette forme en France. Le dictionnaire d'Henry Suter nous dit que les lieux commençant par *Base* dans l'aire Franco-Provençale désignent le plus souvent « un endroit se trouvant en-dessous d'un lieu de référence, partie basse d'un territoire, lieu bas, vallée, chemin creux, spécialement lieu bas et marécageux, plein de broussailles » ³⁶. Quant à Vier ou Vière cela pourrait se référer à la *Via*, la voie ou alors sous sa forme *Vierre* un terrain stérile, attesté dans l'Ain, en Bresse. Je pencherais plutôt pour le chemin puisque *Basevier*, et *la Basevière* se situent le long de chemins. C'est beaucoup plus évident avec *Le chemin des Charrières* puisqu'il s'agit d'un pléonasm, *charrière* en ancien français veut dire « route, voie carrossable, route charretière, chemin carrossable, chemin rural où les charrettes peuvent passer ». *Le chemin des Charrières* est le chemin emprunté par les charrettes.

Les marécages ne sont pas une forme de relief mais ils en dépendent. Or à Châtelneuf les marécages, zones humides, zones inondées sont partout. Ainsi tout comme *les Sanges* ou *Les Sanges* qui rappelaient l'humidité on trouve dans le toponyme *Bramard* l'ancien français « brai » : boue, fange, terrain boueux, issu du bas latin « *braium* » et lui-même du gaulois « *braco* » : marais, terre humide et fertile. Or le lieu-dit *Bramard* se trouve pour une extrémité dans une sange et pour l'autre le long d'un ru intermittent au pied d'une barre rocheuse. Quant au suffixe « *ard* » il indique la plupart du temps un caractère fort, dur qu'on veut souligner dans la toponymie. Il s'agirait donc d'un lieu très humide dans un relief escarpé.

Néanmoins on ne peut pas oublier qu'en patois « *Bramer* » se dit du cri moyen de la vache, du bœuf, et au sens figuré de celui qui crie fort ³⁷. Comme le cerf en rut ?

Liant relief et humidité on s'arrêtera aussi sur les longues parcelles qui se nomment *le Grand Etang* et *le Petit Etang*, elles se situent à gauche de la route en allant vers *le Frasnois* car ce n'est pas la route qui ici fait la limite de commune. Nous sommes dans un relief de combes, ces dépressions jurassiennes s'enfonçant entre deux crêts. Sur la gauche le lieu-dit *Les Crétets* et sur la droite *Les Bards*. On trouve là deux parcelles nommées *Grand Etang* et *Petit Etang*, mais où sont-ils ? « Il existe un "traité" par lequel la baronnie de la Chaux et la seigneurie de l'Aigle se partagent les frais, les devoirs, mais aussi les futurs profits à tirer du nouvel étang de *Panesière*. Une muraille, composée de blocs de type cyclopéen, fut plantée dans le lit majeur du ruisseau. » C'était en 1560. Il en résulta un étang, réserve de pêche, à une époque où la consommation de viande était très restreinte et surtout limitée par l'Église le poisson était une source importante de protéines. « L'étang, en tant que réserve vivrière, ne survécut pas aux édits révolutionnaires qui prohibaient ces réserves d'eaux saumâtres, foyers géniteurs, selon eux, d'une foule d'infections endémiques. Toutefois une certaine quantité d'eau stagnante demeura longtemps encore derrière l'ouvrage ébréché (visible sur la carte de Cassini du XVIIIème siècle et correspondant à la parcelle du *Petit Etang*), au moins jusqu'à l'enrésinement du "fond" de l'étang, dans l'immédiat après-guerre. Car la digue, quasi indestructible, est toujours là. » ³⁸ Récemment (en 2020), la rivière a été rétablie dans ses méandres et, en lieu et place de l'étang, un marais occupe le sol.

Il existait une autre réserve de pêche, à la place de l'actuel *Champ des pois*, dans le prolongement de *la combe des verrières*, pois n'étant que la désignation de pêcherie, vivier, étang à poissons, du latin *piscina*, même sens.

Un autre nom du relief se retrouve encore *Aux Crozets*, une vaste pâture en sortant du village pour aller vers *La Marche*. *Crozet* est un toponyme fréquent dans toute l'aire de parler Franco-provençale. C'est un endroit creux ou concave, un vallon encaissé, creux d'eau, mare où l'on abreuve les bestiaux, un trou, une fosse. ³⁹La parcelle est proche de celle dite du *Champ du Creux* qui réitère donc cette désignation du relief. Il existe une autre parcelle nommée *Les Creux* dans le centre du village.

Le creux par excellence c'est la grotte. Notre relief calcaire, karstique, s'y prête. L'endroit le plus touristique de notre commune porte le nom de *Rocher de la Baume*. *Baume* vient du pré-latin *balma*, trou au pied d'un rocher, grotte. Nommé *Balme* dans sa forme franco-provençale, il a été francisé. On le rencontre dans une aire s'étendant des Vosges à la Garonne, et la Franche-Comté avec ses *Baumes les Messieurs* et *Baume les Dames* en est un bel exemple. Mais où est la grotte ? Si le chemin est bien fléché jusqu'au *belvédère du Rocher de la Baume*, il faut descendre à son à-pic pour en voir l'entrée. C'est possible, le chemin n'est pas commode mais l'entrée est vaste et libre d'accès.

Mais c'est bien sous le nom de « *Côte* » que le relief est le plus fréquemment nommé. La *Côte*, *Côtâ* en patois est toujours prise dans le sens ascendant, nulle trace de descente, (*Vâilla* en patois) dans la toponymie ! On la trouve dans *Côte Devant*, *La Côte du Grand Mont*, *Sous la Côte aux Aigles*, *La Côte du Creux*, *Côte Joudin*, *Côte Marlin*, *Sur la Côte*, *Sur les Côtes*. En général, le terme était réservé certes à une pente mais lorsqu'elle était boisée, les pentes bien exposées, faites de bonnes terres, pâturages ou cultures s'assortissent d'autres noms. D'où *les Champs du Côtard* où *Côtard* pourrait bien se référer à un patronyme comme le suggère Suter dans son dictionnaire. ⁴⁰ Car les *Champs Côtards comptent* parmi les champs les mieux exposés du village.

La *Côte* est, après tout, ce qui justifie le choix du site de Châtelneuf pour y bâtir le château.

On construit un château sur un site escarpé. La toponymie locale en est imprégnée : les lieux-dits *Sur les Rochers*, *Sur les Bards* du franco-provençal *bara*, « tas de pierre, hauteur, colline, sommet » l'attestent. Ils dressent des remparts naturels très impressionnants. De même que le lieu-dit *Sous les Échines*, où *Les Échines* s'élèvent au-dessus de cette parcelle, le toponyme désignant une arête, ou une croupe de montagne. Il est vrai qu'il y a près de 50 mètres de dénivelé entre *le Lac du Fioget* et *le Bois de Banc* qui le surplombe.

Et puis il y a ce curieux nom de *Pérou*, non cartographié, non cadastré mais existant bel et bien, en contrebas du centre du village. On le prononce et l'orthographe comme on peut car il n'apparaît pas sur le cadastre. Le toponyme est cependant connu dans l'aire de parler franco-provençal sous diverses formes : la colline du Mont Perrou par exemple dans le Jura Suisse près de Porentruy. *Perou* rappelle la pierre, un lieu rempli de pierres, une carrière de pierres, un éboulis.⁴¹

Cet environnement naturel et dur n'a cependant pas découragé les hommes de travailler, si bien qu'une vie sociale est née avec tout ce qu'elle a de nouveau et de marquant. L'institution seigneuriale et l'Église y ont joué un rôle toponymique.

VI) La vie sociale, artisanale et religieuse.

Si le travail agricole occupe peu ou prou tout le monde à Châtelneuf au XIV^{ème} siècle, **d'autres** activités sont nécessaires à la vie locale. André Rousset nous apprend que « Les activités y étaient multiples : marchands, forgerons, bouchers, tisserands, aubergistes...La première forge datait de 1324, établie par un bourgeois de Saint-Claude : François Pellerier. Châtelneuf avait des halles, un auditoire pour les séances de justice, un carcan, des signes patibulaires (...) Un marché hebdomadaire attirait les populations d'alentour et deux foires annuelles – à la St Martin d'hiver et à

la St Pierre – étaient consacrées au bétail, aux grains et au fromage. »⁴² Il est alors possible d'avoir une attention aux noms de lieux, certaines de ces activités ou fonctions sociales ayant pu être premières ou impressionnantes sur le territoire et par conséquent imprimer la toponymie.

C'est le cas des « fourches patibulaires », il s'agit d'un gibet fait de colonnes de pierres sur lesquelles repose une traverse de bois horizontale. Il signale que le seigneur possède un droit de haute justice. Il pouvait y laisser pendre un supplicié mort. La parcelle nommée *Sous les Fourchaux* est à ce titre intéressante, c'est pourquoi les études produites sur les fourches patibulaires peuvent nous éclairer : « Il y a différence entre Pilori et Gibet, ou Fourches Patibulaires, en ce que le Pilori sert pour les punitions corporelles non capitales, qui de tous temps ont pu être faites dans les Villes ; c'est pourquoi il est toujours mis au principal carrefour ou endroit de la Ville, Bourg ou Village de la Seigneurie ; mais le Gibet ne sert que pour des Supplices capitaux, dont autrefois les exécutions n'étaient faites sinon hors les Villes ; c'est pourquoi le gibet est toujours planté dans les champs [...] »⁴³ C'est le cas de notre parcelle *Sous les fourchaux*. Elle se trouve à la sortie du village, en allant vers *Chaux des Crotenay* par l'ancien chemin, dit *Chemin de la Dame*, qui conduit actuellement vers la station de pompage, c'est un champ bien visible. Les fourches patibulaires sont des « Marqueurs essentiels de pouvoir et signes de possession de la haute justice, outils de délimitation territoriale et d'affirmation d'une domination seigneuriale, instruments de domination enfin »⁴⁴. En passant *Sous les Fourchaux* le visiteur savait qu'un droit de haute justice s'exerçait à Châtelneuf et que son seigneur pouvait être redoutable. On notera qu'à Vers-en-Montagne « Le signe patibulaire, pour l'exécution des criminels, était placé au *Crêt des Fourches*, entre Vers et le Pasquier » montrant que la trace toponymique sous le nom de Fourches existe à moins de 20 kilomètres de Châtelneuf.⁴⁵



Cependant on ne peut exclure *Fourchaux* avec le sens de bifurcation. Le champ se trouvait sous une bifurcation après le *bois de banc*. Le mot *Fourchaux* pourrait alors correspondre au mot patois de Fourche qui est *Frouso* avec ce même *ts* proche du *ch* qui existe dans *Tsetiânu*. Reste le pluriel, nous sommes bien ici *Sous les Fourchaux*. De fait, il y a deux bifurcations, celle qui est après le *bois de Banc* et celle qui va directement au *Fioget*, l'hypothèse de la bifurcation reste donc envisageable.

La seigneurie était redoutable mais pas invincible. En 1479, le village fut entièrement détruit et le château avec, lors de la guerre de succession de Bourgogne (1477-1482) que mena Louis XI contre la duchesse Marie de Bourgogne, fille de Charles le Téméraire, mort le 5 janvier 1477. Que devinrent les habitants ? Ceux qui s'enfermèrent furent tués (comme à Dole et dans une grande partie du Jura). Quant à ceux qui s'enfuirent, leur sort ne fut pas forcément meilleur. Doit-on attribuer pour autant le toponyme *Les Prés de la Guerre*, lieu-dit assez vaste à proximité de *La Marche*, à cet épisode ? *De la guerre* est assez clair et ne cache rien de son origine. On notera que non loin, mais déjà sur la commune de *Mont-sur-Monnet*, qui subit sûrement le même sort lors du sacage de 1479, il y a un *Mollard de la Guerre*, où *mollard* veut dire hameau. Un événement guerrier s'est déroulé selon toute évidence à proximité. Ce-

lui de 1479 ? La guerre de 10 ans ravagea également le Jura en 1639 mais son historien et contemporain Jean de Girardot ne fait pas mention d'une « guerre » sur *Châtelneuf* dans son récit.

On pourra aussi remarquer qu'un vaste lieu-dit du village, en limite de la commune du *Frasnois*, se nomme *La Grange Bataillard* ou *Bataillard*. Ce nom est généralement attribué en toponymie à une personne s'illustrant par son caractère belliqueux⁴⁶. Il figure sur un document datant de 1457 antérieur donc au désastre de 1479. On ne peut donc pas attribuer le nom de *Bataillard* à cette guerre de 1479. Le bâti était très vaste, le champ de ruines qui reste est impressionnant et mériterait une étude à part entière.



L'Église comme institution joue un rôle social fondamental, elle est aussi un marqueur toponymique. Pas moins de cinq noms rappellent sa présence sur le territoire : *La Combe au Curé*, *La Combe aux Frères*, *la Confrérie*, *la Soiture au prêtre* et *la Petite Croix*. Dans aucun des cas le mot ne s'est altéré et conserve une bonne lisibilité. On pourra rappeler puisque c'est un nom de voie de la commune que dans *Mont-sur-Monnet* le nom *Monnet* désigne le monastère qui se trouve dans la reculée de *Balerne*. *Monnet* vient du bas latin *monasterium*.

C'est aussi l'Église qui avait en charge les malades et plus particulièrement les lépreux, souffrant d'un mal incurable, effrayant, dont on souhaitait épargner les personnes saines en les isolant. On les nourrissait sommairement dans des léproseries connues sous le nom de *Maladière* ou *Malatière*. A Loisia dans le Jura il y a un champ et un *bois de la malatière*. À la sortie du village, en

direction du *Vaudioux*, un lieu-dit, non cadastré toutefois, porte ce nom-là.

Les activités du lieu-dit *Le Chalet* seraient évidentes à rapprocher d'un chalet qui désigne le lieu où l'on fabrique le fromage. C'est bien connu dans le Jura. Mais ce chalet n'a pas cette trace dans son architecture et cette activité n'est attestée par aucun souvenir dans le village, ni document à ma connaissance. Le village possédait bien un chalet mais dans son centre, très ancien. Au sens premier le mot *Chalet* dérive de *Calmis* qui évolue au Moyen Age sous les formes *calma*, *chalme*, « champ, pâturage », *chaux*, « terre inculte » « montagne à sommet aplati », et en franco-provençal avec *chal*, *chalp*, *charp*, *chaup*, « partie élevée et arrondie d'un pâturage haut ». Ce chalet est bien dressé sur un tas de pierres, au sommet d'une bosse, inculte. Son architecture montre la trace ancienne de quatre bâtiments, une grange ? Il est signalé comme hameau sur le cadastre de 1820.

Même doute avec la toponymie pourtant attestée de *Fourg* qui, dans le Jura, a le sens de « four où l'on cuit » nous dit Pégrier dans son glossaire des noms de lieux en France⁴⁷. On se demande bien pourquoi et quel four aurait justifié qu'un terrain aussi vaste en porte le nom ? Il n'y a aucune trace sur place de four à pain ni de four à chaux. Four de charbonnier ? On ira plutôt vers le toponyme issu du bas latin *furca* qui signifie bifurcation de routes et qui a donné *fourche*. Le chemin qui monte ici vers *les Sauges* subit un brusque virage vers la gauche bifurquant à 90°. La commune des *Fourgs* dans le Doubs relève de la même étymologie.

Idem pour le lieu-dit *Sur La Tuilerie* où l'on a l'impression que le site a vu s'établir une tuilerie. « On m'a signalé dans une terre cultivée, près du bord Sud-Ouest du lac, la présence d'un si grand nombre de débris de poterie que les propriétaires, qui en ont fait la remarque, en étaient tout surpris. De là pourrait venir le nom de *Tuilerie* que l'on donne au terrain voisin de la partie occidentale du hameau, bien qu'il n'y ait jamais eu de tuilerie

dans cet endroit. L'état de la culture ne m'a pas permis de vérifier l'existence de ces poteries lorsque j'habitais ce pays. Je mentionne ce dire à titre de simple renseignement. » nous dit Louis Abel Girardot fin connaisseur de ce lieu⁴⁸. L'endroit est plutôt vaste, il se poursuit jusqu'au hameau du *Fioget* assurant la continuité entre le lac et le hameau.

Il n'en va pas de même avec *les Verrières* cette grande combe dans le prolongement du lac. Des archéologues ont bien mis à jour une activité verrière à cet endroit établissant un lien net entre le toponyme et l'activité.

Avec *l'Impasse du Martenet* (qui n'en n'était pas une) et le *champ Martenet* juste avant la bifurcation, sur la droite, en allant vers le *hameau du Fioget*, nous sommes encore très proche du centre du village à peine à une centaine de mètres de l'église. Avec ce nom de *Martenet* on pourrait penser à une altération de *Martin*, patronyme très répandu, les plus usité en France, issu du latin *martius*, guerrier, courageux, suivi d'un suffixe en *et* comme diminutif.

Martinet avec son *i* est aussi très présent en toponymie, il indique la présence d'une forge. Mais il s'agit de forges hydrauliques et de cours d'eau ici, point. Le *martinet* a aussi été un engin de guerre médiéval, une sorte de catapulte. Ou bien est-ce le lieu où se tenait la foire de la Saint Martin ? Pourquoi pas. La proximité du centre est un bon indice.

Une étude sur ce toponyme menée en 1925 rapporte toutefois que *Martenet* est un « toponyme issu de *martyretium*, vocable qui (...) pourrait désigner un cimetière »⁴⁹. L.A Girardot explique qu'« en construisant, il y a une trentaine d'années, le mur au sud de la propriété de M. Tugot, située à peu près au milieu du village, sur le bord oriental du plateau, M. Félicien Blondeau découvrit une large dalle de pierre brute, sous laquelle se trouvaient un grand nombre d'ossements. Aucun objet n'a été recueilli dans cette sépulture. Il est évident qu'elle est antérieure à la fondation du village actuel, qui posséda dès 1328 une église avec un cimetière alentour. Il est fort

probable qu'elle remonte à l'époque mérovingienne, ou même aux temps gallo-romains. » Est-ce là ?

Les emplacements riches en eau claire, pas celle des mares et des marais, ni celle des sanges, sont des lieux privilégiés. Les sources sont abondamment utilisées pour désigner un endroit. Elles ont même servi de lieux de culte parfois et leur nom a pris alors celui d'un saint ou une sainte, volonté de l'Église de lutter contre les cultes païens. Captées elles sortent en fontaine. On trouve deux lieux rappelant une fontaine sur le territoire, *Fonteneilles* en face de *La Fougemaille* là où il y a le petit oratoire (tiens !), et *Sous les Fontaines* en bas du champ de *La Grande Pièce* lieu particulièrement humide. Les deux noms proviennent du latin vulgaire *fontanetum*, « emplacement de sources, lieu riche en sources ».

Juste sous la grande sange de *Bramard* se trouve la *Côte Marlin* au toponyme intéressant. Il peut s'agir d'un nom de famille, Marlin est présent dans le Jura mais dans le Nord du département, vers *Ounans* notamment. Mais c'est aussi un endroit où l'on exploitait une carrière de marne ou marlière, ancien français *marla*, *marle*, « craie dont on se sert pour fumer et féconder les terres »⁵⁰. La marne abonde dans la côte qui est accessible par deux chemins et très proche du *Pont de la Chaux*, on peut très bien y avoir extrait un peu de matière pour les champs.

Pour ce qui concerne les voies le nom de *Pontet* est employé. Le toponyme est évident et désigne un petit pont. Il faut se rendre sur la parcelle, elle est peu commode et pentue, couverte aujourd'hui de feuillus, elle fait le lien entre *Le Creux aux Loups* et les champs de la *Fullie*. On ne voit pas trop ici la nécessité d'un pont vu l'absence de cours d'eau. Or en descendant ce terrain on distingue encore assez bien, malgré les ornières profondes laissées par les forestiers, une sorte de lit de rivière, un ru qui dévale par temps de pluie jusque dans le champ du bas. Il débouche à l'en-

droit le plus humide, dit *Sous les Fontaines*. Tout en haut on distingue encore bien la source de ce ru à la limite du champ. C'est là que subsiste un alignement de pierres sur sept ou huit mètres permettant d'enjamber la source. Ce *Pontet* était bien un petit pont. Le cadastre de 1823 montre d'ailleurs qu'un chemin existait permettant un raccourci entre la *Vie de la Joux* et les champs de la *Fullie*, il enjambait ce petit pont.



Reste le mystérieux *La Chauffade*, un pré au milieu des bois. Il ressemble plus à un marais avec ses herbes sèches l'été, au fond de cette cuvette une mare tient l'eau très longtemps. *Bramard* n'est pas loin. *La Chauffade* nous rapprocherait plutôt de la chaleur mais c'est faussement intuitif. Ce fut un pré de fauche, dans tous les sens du terme d'ailleurs puisqu'un rapport de garde champêtre en 1827 précise que la veuve Binand y a fauché et enlevé du foin et qu'elle fut verbalisée pour cela !⁵¹ Faut-il prendre le sens patois de *chafa*, *chefa*, « échafaudage de bois ; grenier de construction sommaire ; terrasse », vieux français *chaffal*, *chaffard*, *chaffaut* ? Le pré dépendait de *Panesières* auquel un chemin large, bien empierré, conduisait, il pouvait bien y avoir un petit grenier dans ce pré. Sur le bord de *La Chauffade* une grosse pierre est gravée d'une croix pattée qui a été barbouillée de peinture rouge. Juste au-dessus, à cinq ou six mètres, une « terrasse » semble avoir été aménagée, aplanie, les chasseurs y ont installé un poste de guet. Au sec, cela aurait fait un bon endroit pour un grenier.

Ces activités, ces constructions, cette vie sociale ont pu faire émerger quelques noms. Il s'agit de noms de paysans laboureurs, de l'entourage du seigneur, ou de ceux du pouvoir ecclésias-

tique. les raisons de nommer une parcelle d'un nom de personne ne manquent pas.



VII) Les noms évoquant des noms de personne.

Commençons par un lieu dont le nom pourrait être celui d'une personne : *les prés Alquirs*. Il s'agit de prés situés le long de la route de *Mont-sur-Monnet* en face des *Herses*. Nous nous trouvons encore très près du centre, à 700m mètres environ. On peut être étonné d'une telle sonorité, *Alquir* rappelle un nom arabe, avec ce *Al* placé au début en guise d'article on se croirait en Al Andalous devenue l'Andalousie ! Une telle toponymie est inexistante dans la région. Dans ce cas, on l'a vu, le recours au patois, à l'accent, au parler régional est très utile. En patois la cure, territoire où s'exerce la charge du curé, se dit *Tiura* ou *Quiura* où le *a* est peu prononcé. Les champs désignés *Prés Alquirs* pourraient bien être les prés à la cure, ou au curé. Il s'agirait donc tout simplement des prés alloués au revenu du prêtre devenus *prés Alquirs* par transcription maladroite et presque rendue incompréhensible. Mais cela ne reste qu'une hypothèse. En ancien français *Quir* avait également le sens de seigneur, il pourrait donc s'agir de prés du seigneur.⁵² Mais il y a peu de chance qu'un monsieur *Alquir* ait existé.

Plusieurs lieux posent moins de problème car ils ont conservé une évidence toponymique : *Champ à la Claudine*, *Champs Barbier*, *Combe à Pécat* (mais *Pécat* peut bien dire pâturage aussi) , *Combe Jean*, *Combe Remond.*, *Pré Margaud*, *Terres Girard*, *Champs Tourlot* portent le nom d'un de leurs propriétaires, sans doute le premier, celui qui a défriché et qu'on a identifié sur sa parcelle. Il arrive que sur le territoire de *Châtelneuf* on

constate une continuité territoriale entre des champs portant un patronyme. *Terres Girard* et *Champs Tourlot* se touchent comme s'il s'était agi d'un défrichement alloué à deux familles et qu'elles eussent été les deux premières à en tirer les fruits. *Les Champs à la Claudine* touchent les *Prés Boivin*. *Les Champs Barbier* sont mitoyens des *Les Champs Berchin*. Ceux-ci sont une pièce assez vaste, au contraire des autres lieux patronymiques c'est un terrain très bien exposé au milieu de *La Fullie*. Certainement parmi les tous premiers terrains défrichés. Proches du centre, d'accès facile et entre d'autres parcelles dont la continuité forme le plus vaste défrichement du village. Ils sont accessibles par le sentier qui va de *Châtelneuf* au *Vaudieux*. *Berchin* fut-il un patronyme ? De nombreux lieux-dits lui sont proches dans l'aire de parler franco-provençale comme *Bercher* dans le canton de *Vaud*, *Berchère* en Haute Savoie. Comme patronyme il pourrait dériver de *Bercher*, formé sur le métier *bercher*, « berger »⁵³. *Champs du berger* est très plausible comme toponyme.

Deux combes portent aussi des noms de personnes : *La Combe Jean*, en avant de *La Culée*, marque onomastique d'un probable défrichement plus tardif, lorsque le bourg a pris de l'importance (XIVème siècle) et la *Combe Raymond*, à l'Est du village, qui est une parcelle boisée aujourd'hui mais elle ne l'était pas dans un passé assez récent comme le montrent les photos aériennes des années 1950⁵⁴. L'endroit est humide et touche la parcelle des *Pontets*. Nous sommes à l'orée du bois et son défrichement a agi comme un front pionnier, pour un maigre gain toutefois. Il y a aussi le champ *Grégoire* proche des *Fourchaux*.

Un nom mérite plus d'intérêt pour l'histoire de notre village. Il apparaît dans le bas du village dans « le quartier » nommé *Gevry*. Si on se reporte à la fondation du village, en 1285, on s'aperçoit que le comte Jean 1^{er} de Chalon Arlay (1258-1315), qui fit construire trente et un châteaux forts autour de Salins, dont celui de *Châtelneuf*, avait en 1285 pour bailli, c'est à dire comme

représentant agissant en son nom, Hugues de Gevrey de 1285 à 1286. C'est lui de toute évidence qui fut chargé de veiller à cette mission. Le quartier de *Gevry* lui doit certainement son nom. Derrière ce quartier, mais attenant, se trouve le terrain *Sous Blanc derrière* rappelant que le blanc était un droit seigneurial sur le blé. L'exemple que prend *Godefroy* dans son dictionnaire de l'ancien français est d'ailleurs « *La Blaerie de Chateau Neuf !* »⁵⁵

Il est probable qu'on retrouve Jean 1^{er} de Chalon Arlay via son épouse, *Alix de Bourgogne*. Le seigneur l'a pris pour femme en 1295, elle a alors 16 ans, c'est l'année de l'achèvement du château, le grand moment des défrichements qui est donc le grand moment d'appropriation de nouvelles terres auxquelles on va donner un nom. Or une parcelle, autour du lieu-dit *Le Chalet* porte le curieux nom d'*Au Mariage*. Impossible de conclure aussi rapidement à la coïncidence de l'événement et du lieu mais l'hypothèse vaut le coup d'être lancée.

D'autant que l'habitude d'alors est de nommer l'épouse du seigneur la Dame. Notre région foisonne de lieux portant le nom de *Dame*. À *Châtelneuf* pas moins de quatre toponymes empruntent ce nom : *Champ de la Dame*, *Pré de la Dame*, *Sous la Fontaine à la Dame* et même *Sur la Dame*. Tous sont situés à proximité de la source du même nom, celle qui alimente toujours notre village en eau potable. Aucune proximité toponymique par contre, *la Dame* n'évoque pas la source elle la nomme, le nom lui a été attribué. Le mot Dame est le mot issu du bas latin « *domina* » et désigne au XIème siècle la « maîtresse de maison » et la « maîtresse de domaine ». Dans la hiérarchie féodale Dame venait immédiatement après le titre de comte et avant le Baron. A-t-on nommé « *la source de la Dame* » en l'honneur d'*Alix de Bourgogne* ? En Franche-Comté ces Dames sont attachées à des légendes comme celle de la Dame blanche qui ont laissé une trace dans la microtoponymie comme la *Borne de la Dame Blanche* à Besain, les *Dames d'Entreportes* vers Pontarlier... Ces "Dames" ou "Demoiselles" sont assimilées à des fées, ressem-

blant aux nymphes, ces divinités des rivières ou des forêts dans la mythologie gréco-romaine. Associées à des sources, elles sont généralement bienveillantes et pleines de qualités...



Conclusion :

La microtoponymie, avec toute la prudence qu'on doit lui apporter, ses apports et ses manques, est un moyen d'approcher l'histoire de notre village. En la conjuguant avec une connaissance du terrain, une comparaison avec le patois et les études historiques menées sur Châtelneuf on peut arriver à construire le portrait de la naissance d'un village à la fin du XIII^{ème} siècle dans la comté de Bourgogne.

Une histoire qui commence dans un couvert forestier dense avec le travail courageux des paysans défricheurs. Par le fer et par le feu, ils attaquent en 1285, à l'abri d'un château neuf, bâti sur ordre de Jean 1^{er} de Chalon Arlay, avec de son bailli Gevrey, un sol ingrat et souvent humide. Lentement les parcelles libérées de leurs hêtres, chênes, bouleaux et trembles sont données à l'agriculture. Dans les zones humides autour des saules et des fougères on s'active pour trouver des ressources. Autour, la faune des loups et des ours est une menace supplémentaire. Pourtant cela n'empêche pas les hommes de travailler et de s'installer sur ce relief caillouteux et tourmenté.

Dessus, dessous, des prés, des champs, des pâtures, des clos, se dessinent au gré de l'installation de nouveaux arrivants et de la multiplication de leurs descendants. L'Église qui tire profit de tout cela par les moines de Balerne encourage la création de réserves de pêche, l'ouverture de nouveaux prés partout où cela est possible. Elle installe des granges qui abritent le millet récolté. Le seigneur, qui a obtenu le droit de haute justice installe ses fourches patibulaires et organise des foires rendant plus prospère son bourg autour de l'église, de son cimetière et de quelques courtils pour augmenter l'ordinaire. Les lépreux trouvent leur place à la sortie du village. Mais on n'est pas à l'abri d'une guerre et le village et son château sont détruits par les troupes de Louis XI en 1479. Il faudra le repeupler, reconquérir des champs pour lui redonner vie. C'est ainsi que du verre sera produit, que de la marne sera extraite pour fertiliser les champs.

Thierry Poinot
Professeur d'histoire
au lycée de Champagnole.

Notes de fin d'ouvrage

¹ MARIE-THERESE LORCIN, in *Microtoponymie et terroirs paroissiaux quelques réflexions sur le Lyonnais de la fin du Moyen Âge* p. 537-549, éditions de la Sorbonne, 1998.

² GASTON TUAILLON A la recherche du sens perdu, Université Stendhal de Grenoble. Le Monde alpin et rhodanien. Revue régionale d'ethnologie, n°2-4/1997.

³ JOSEPH THEVENIN, *monographie du patois de Vaudioux*, société d'émulation du Jura, 1898 <https://archive.org/details/SocieteDemulationDuJura1898>

⁴ A. ROUSSET *Dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de la Franche-Comté*, 1854

⁵ EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DU JURA, 1888-1889 *Séance du 5 juin 1888*.

⁶ ERNEST NEGRE *Toponymie du hêtre en France*, Nouvelle revue d'onomastique, n°9-10, 1987

⁷ HENRY SUTTER, *Noms de lieux de Suisse romande, Savoie et environs*. 2009. <http://henrysuter.ch>

⁸ JOSEPH THEVENIN, *monographie du patois de Vaudioux*, société d'émulation du Jura, 1898 <https://archive.org/details/SocieteDemulationDuJura1898>

⁹ HENRY SUTTER, *Noms de lieux de Suisse romande, Savoie et environs*. 2009. <http://henrysuter.ch>

¹⁰ HENRY SUTTER, *Noms de lieux de Suisse romande, Savoie et environs*. 2009. <http://henrysuter.ch>

¹¹ JOSEPH THEVENIN, *monographie du patois de Vaudioux*, société d'émulation du Jura, 1898 <https://archive.org/details/SocieteDemulationDuJura1898>

¹² HENRY SUTTER, *Noms de lieux de Suisse romande, Savoie et environs*. 2009. <http://henrysuter.ch>

¹³ GODEFROY, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous les dialectes du IX^{ème} au XV^{ème} siècle* <http://micmap.org/dicfro/search/dictionnaire-godefroy/>

¹⁴ *Revue des Études Anciennes Année 1930 32-1 pp. 58-60*

¹⁵ MICHEL TAMINE, *Regards sur le toponyme Breuil*, nouvelle revue d'onomastique Année 2014 56 pp. 101-136

¹⁶ ANDRE PEGORIER *Glossaire des noms de lieux en France* ministère du développement durable. IGN

¹⁷ HENRY SUTTER *Noms de lieux de Suisse romande, Savoie et environs*. 2009

¹⁸ GEORGES PLAISANCE, *La toponymie des défrichements et des déboisements Revue Géographique de l'Est Année 1962 2-3 pp. 221-232*

¹⁹ GEORGES PLAISANCE, *La toponymie des défrichements et des déboisements Revue Géographique de l'Est Année 1962 2-3 pp. 221-232*

²⁰ JOSEPH THEVENIN, *monographie du patois de Vaudioux*, société d'émulation du Jura, 1898 <https://archive.org/details/SocieteDemulationDuJura1898>

²¹ PAUL DURAFFOURG, A ET R JANOD, C LORGE. *Glossaire du parler Haut Jurassien*.

²² HENRY SUTTER, *Noms de lieux de Suisse romande, Savoie et environs*. 2009. <http://henrysuter.ch>

²³ HENRY SUTTER, *Noms de lieux de Suisse romande, Savoie et environs*. 2009. <http://henrysuter.ch>

²⁴ CHARLES ROSTAING, *Les Noms de lieux*, PUF, coll. Que sais-je ?, Paris, 1969, page 54 et page 41

²⁵ RENÉ LEBEAU, *Les grands types de structures agraires dans le monde*, Masson, 1979, p. 8.

²⁶ ANDRE PEGORIER, *Les noms de lieux en France Glossaire de termes dialectaux 3^{ème} ed IGN, 2006*

²⁷ HENRY SUTTER, *Noms de lieux de Suisse romande, Savoie et environs*. 2009. <http://henrysuter.ch>

²⁸ CHRISTOPHE MÉLOCHE, *Granges laïques du Jura, Prospection thématique (2002)*

²⁹ HUBERT BESSAT, *Recherche sur la microtoponymie de Vallorcine 2007*

³⁰ HENRY SUTTER, *Noms de lieux de Suisse romande, Savoie et environs*. 2009. <http://henrysuter.ch>

³¹ STEPHANE GENDRON *Animaux et noms de lieux*, éditions Errance, mars 2010

³² A. ROUSSET *Dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de la Franche-Comté*, 1854

³³ MICHEL PASTOUREAU *L'Ours. Histoire d'un roi déchu* Seuil Collection La Librairie du XX^{ème} siècle. 2020

³⁴ HENRY SUTTER *Noms de lieux de Suisse romande, Savoie et environs*. 2009

³⁵ HENRY SUTTER, *Noms de lieux de Suisse romande, Savoie et environs*. 2009. <http://henrysuter.ch>

³⁶ HENRY SUTTER, *Noms de lieux de Suisse romande, Savoie et environs*. 2009. <http://henrysuter.ch>

³⁷ JOSEPH THEVENIN, *monographie du patois de Vaudioux*, société d'émulation du Jura, 1898 <https://archive.org/details/SocieteDemulationDuJura1898>

³⁸ JEAN-MICHEL GUYON <http://jeanmichel.guyon.free.fr/monsite/histoire/e2m/panesiere.htm#haut>

³⁹ ERNEST NEGRE *Les noms de lieux en France*. Paris, éditions d'Artrey, 2^{ème} édition, 1977.

⁴⁰ HENRY SUTTER, *Noms de lieux de Suisse romande, Savoie et environs*. 2009. <http://henrysuter.ch>

⁴¹ HENRY SUTTER, *Noms de lieux de Suisse romande, Savoie et environs*. 2009. <http://henrysuter.ch>

⁴² A. ROUSSET, *dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de la franche-comté* T II (1854)

⁴³ *Œuvres de M. ANTOINE D'ESPEISSES*, t. III, Titre V des Justices, Art. II, Section III (Des Fourches patibulaires), p. 130. Paris, 1666

⁴⁴ VINCENT CHALET, *Actes du colloque : Les Fourches Patibulaires du Moyen Âge à l'Époque moderne*. <https://doi.org/10.4000/criminocorpus.3033>

⁴⁵ ALPHONSE ROUSSET - *Dictionnaire du Jura (1858)*

⁴⁶ HENRY SUTTER, *Noms de lieux de Suisse romande, Savoie et environs*. 2009. <http://henrysuter.ch>

⁴⁷ ANDRE PEGORIER, *Les noms de lieux en France Glossaire de termes dialectaux 3^{ème} ed IGN, 2006*

⁴⁸ GIRARDOT LOUIS-ABEL, *Mémoires de la Société d'Émulation du Jura* 4^e série, 4^e volume (1888)

⁴⁹ JEAN SOYER, *revue des études anciennes*, p 213, 227, 1925

⁵⁰ HENRY SUTTER, *Noms de lieux de Suisse romande, Savoie et environs*. 2009. <http://henrysuter.ch>

⁵¹ Gallica : *Arrêts et décisions de la Cour royale de Colmar et des tribunaux du ressort / publiés par MM. Meyer et de Neyremand, avocats 1828-1870*

⁵² GODEFROY *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous les dialectes du IX^{ème} au XV^{ème} siècle* <http://micmap.org/dicfro/search/dictionnaire-godefroy/>

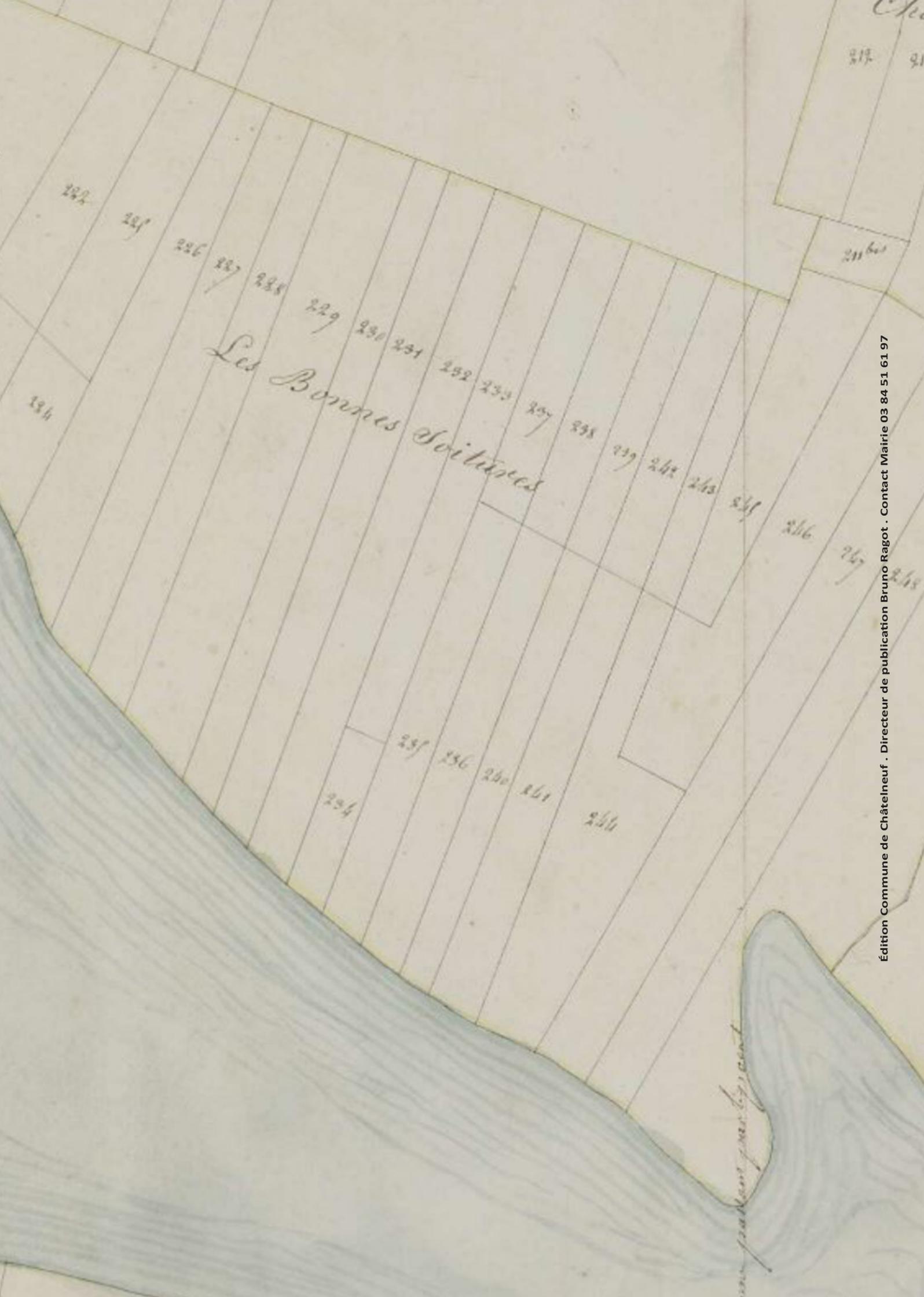
⁵³ HENRY SUTTER, *Noms de lieux de Suisse romande, Savoie et environs*. 2009. <http://henrysuter.ch>

⁵⁴ <https://www.geoportail.gouv.fr/carte>

⁵⁵ GODEFROY *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous les dialectes du IX^{ème} au XV^{ème} siècle* <http://micmap.org/dicfro/search/dictionnaire-godefroy/>

TABLEAU RÉCAPITULATIF	
Forêt en général et certains arbres	
La forêt	<i>Joux</i> → <u>La vie de la Joux</u>
Le hêtre	<i>Faye</i> → <u>La Combe à la Faye</u> <i>Patois Feu</i> → <u>Champ du Feu, la Fullie</u> , « La Feugemaille », ravin de la Fougemaille = Mauvaise forêt <i>Patois Fayard</i> → <u>Couloir Bayard</u> <i>Patois Fûille</i> = <u>Les Feuilles, Au dessus des Feuilles</u>
Le chêne	<u>Les Chênes, Le pré du Chêne, Le Chêne du Gravier</u>
L'if	<u>Sous le Mont des Ifs</u>
Le saule	<i>Sange ou Saule</i> → <u>Les Sanges, La Sange du Creux, Les Sauques</u>
La fougère	<u>Le Fioget</u>
Le bouleau	<u>Les Boulachons</u>
Le tremble	<u>Le Tremblois, Sur Trémou</u>
L'agriculture	
Les défrichements	<i>Essard</i> → <u>Lessard, les Essards, Les Erses, Aux Herses (?)</u>
Champs	<i>Champs, Prés, Pâturage, Pièce</i> <i>patois</i> → <u>Contours, Champs du Contours</u> <i>Chalme, champ, chaume</i> → <u>Le Chalet(?)</u>
Labourer	<i>Labourer</i> → <u>Chez Labourier</u> <i>Voigner</i> → <u>La Voignière</u>
Enclos	<u>Le Parreux (?), Les Clos</u>
Usages et droits	<i>Soiture (mesure de ce qu'un homme peut faucher en une journée)</i> → <u>Soiture au prêtre, les bonnes soitures</u> <i>Ensange (lot de terre à mettre en valeur par un tenancier)</i> → <u>Sanges (?)</u> <i>Pareux (celui qui a contracté un pariage)</i> → <u>Le Parreux (?)</u> <i>Blanc (droit seigneurial sur le blé)</i> → <u>Sous Blanc derrière</u>
Millet	<i>Patois panet</i> → <u>Panesière</u>
Grange	<u>Grange Bataillard, Grange Panesièrre</u>
Cabanons, abris	<i>Patois rega</i> → <u>La Regat</u> <i>Patois chafa</i> → <u>La Chaufade</u> <i>Patois cabolle</i> → <u>Champ du Cabaud</u> <i>Patois cagnard</i> → <u>La Recagne</u>
Pâturage	<i>Paître</i> → <u>Champ à Pécat</u>
Animaux	
Ours	<u>La Combe à l'Ours</u>
Aigle	<u>La Côte aux Aigles</u>
Loup	<u>Le Creux au Loup</u>
Faucon	<u>Le Bief du faucon</u>
Chèvre	<u>Aux Chevrières</u>
Poisson	<u>Champ des Pois</u>

Relief	
Extrémité	<i>Cul</i> → <u>La Culée, A la Culée, la Culotte</u>
Creux	<u>Crozet</u>
Grotte	<i>Baume</i> → <u>Le Rocher de la Baume</u>
Côtes	<u>Champs Côtards, Côtard</u>
Escarpement, roche	<u>Sur les Rochers, Sur les Bards, Sous les Echines, Les Echines</u> <i>Pierre</i> → <u>Pérou</u>
Vie sociale et artisanale	
Fourches patibulaires	<u>Sous les Fourchaux</u>
Artisanat, proto-industrie	<u>La Tuilerie, Combe des Verrières</u> <i>Marne</i> → <u>Côte Marlin</u>
Lépreux	<i>Malade</i> → <u>La Malatière</u>
Guerre	<u>Prés de la guerre</u>
Pouvoir du seigneur	<i>Ban (territoire à usage exclusif du seigneur)</i> → <u>bois de ban</u> <i>Château</i> → <u>rue du Château</u>
La Dame	<i>Dame</i> → <u>Source de la Dame, Pré de la Dame, Sous la Fontaine à la Dame, Sur la Dame, chemin de la Dame</u>
Église	
Moines	<i>Moine</i> → <u>Monnet, Route de Mont-sur-Monnet</u> <i>Frères</i> → <u>Combe aux Frères, La Confrérie</u>
Paroisse	<i>Cure</i> → <u>Combe au Curé, Les Prés Alquirs (?)</u> <i>Prêtre</i> → <u>La soiture au prêtre</u> <i>Croix</i> → <u>la Petite Croix</u>
Martyr	<u>Le Martenet</u>
Routes, chemins, limites	
Voie	
Bifurcation	<i>Fourche</i> → <u>Champ du Fourq, Sous les Fourchaux (?)</u>
Chemin	<u>Chemin carrossable</u> → <u>charrière, Chemin des Charrières</u>
Pont	<u>Au Pontet</u>
Limites	<u>Les Fins, Chemin des Lisières</u>
Eau, zones humides	
Sources	<u>Fonteneilles, Sous les Fontaines</u>
Étangs	<u>Grand Étang, Petit Étang</u>
Zone humide	<i>Ancien français brai = boue</i> → <u>Le Breuil, Bramard</u>



Les Bonnes Soitaines